Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =

Gazetta militare svizzera

Band: 72=92 (1926)

Heft: 12

Vereinsnachrichten: Société Suisse des Officiers : Comité Central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les cadres qui s'occupent de l'I.M.P. doivent trouver, auprès de leurs supérieurs militaires, une juste reconnaissance de leur activité volontaire hors service. On espère que le recrutement des cadres pour ce service volontaire et en même temps si précieux, sera sensiblement facilité quand leur travail sera mieux apprécié que par le passé.

7. La Commission de Gymnastique a proposé de reprendre les épreuves de gymnastique lors du recrutement, institution prévue par la loi, mais provisoirement supprimée. Ces épreuves devraient être obli-

gatoires.

«L'I.M.P. obligatoire», malgré son utilité incontestable, n'a pas pu être proposée, car elle nécessiterait une révision de la loi ce qui est à déconseiller en ce moment.

8. L'extension de l'assurance contre la responsabilité (assurance de tierces personnes) sera encore étudiée.

Toutes ces propositions ne pourront être réalisées qu'en 1928, le budget pour 1927 ayant déjà été établi. Les différentes sociétés et comités se mettront immédiatement au travail pour élaborer des propositions de détail pour l'organisation et les programmes de cours; ces propositions serviront de base aux travaux communs du D.M.F. avec les délégués des comités.

Toutes les modifications tendant à une liaison plus intime avec l'Armée et réalisables dès maintenant, seront appliquées au plus tôt, afin de donner, à l'I.M.P., tout le rendement qu'on est en droit d'en attendre. Le Chef d'arme de l'Infanterie a déclaré que, cette année déjà, dans différentes écoles de recrues les élèves de l'IM.P. ont été désignés de préférence pour l'instruction avec le fusil-mitrailleur parce qu'ils avaient déjà subi une certaine préparation militaire.

Si, au commencement de la conférence, certaines divergences de vue se sont trahies quant aux voies à suivre pour atteindre le but commun, la conférence a tout-de-suite, et jusqu'à la fin, été aminée du meilleur esprit, résolue d'élever notre bien le plus précieux, «la jeunesse», dans le sens de «mens sana in corpore sano» et du vrai patriotisme.

Lugano, 14 novembre 1926.

Pour le Comité Central de la S.S.O. Col. R. Gansser, Vice-Prés.

Société Suisse des Officiers.

Comité Central.

Circulaire No. 12.

Lugano, le 22 novembre 1926.

1º Résolution de la Société Suisse des Officiers d'Administration, Section Romande:

Cette Section nous a communiqué, le 7 du mois courant, la résolution que voici:

«La Société Suisse des Officiers d'Administration, Section Romande, et les invités, officiers d'autres armes, réunis le 7 novembre à Lausanne, en regard de l'éventualité d'élire à la présidence du Conseil National l'homme qui porte sur sa conscience la responsabilité de la mort de braves citoyens décédés au service de la Patrie en 1918, qui a voulu creuser le tombeau de nos institutions et qui, récemment encore, a renié le drapeau fédéral et maintenu ses idées révolutionnaires, proteste énergiquement contre toute intention de nomination du conseiller national Grimm à la présidence du Conseil National, acte qui serait considéré comme un affront au peuple suisse et à son armée et serait de nature à jeter la déconsidération sur le pays».

Des résolutions analogues nous ont été envoyées par d'autres Sec-

tions et Sous-Sections.

Nous estimons qu'il n'est pas du devoir de votre Comité Central d'approuver ou d'appuyer de telles résolutions.

Nous ne pouvons pas, en effet, lier d'une façon quelconque la Société Suisse des Officiers en entier, n'étant que son organe directif.

D'autre part, il est trop tard pour convoquer une Assemblée Générale ou une Assemblée des Délégués.

Nous laissons partant libres les Sections de se prononcer sur l'argument.

2º «Der Schweizer Soldat», Revue mensuelle illustrée, paraissant à Bâle et éditée à Zurich (Maison A. Bopp & Co., Sihlstraße 43, Zurich) destinée à propager, parmi le peuple et les soldats de toutes armes et tous âges, l'amour de la Patrie et le goût pour le service.

Les officiers et les sous-officiers ont leurs périodiques. Il est temps que les soldats aussi aient une bonne et saine presse militaire!

Cette revue mérite d'être appuyée par toutes les sections de notre société pour le bien qu'elle fera parmi nos soldats. Elle est à sa première année de vie et jusqu'à maintenant elle a été publiée aux seuls frais de Mr. le Lieut.-Colonel Bopp à Zurich.

Un comité composé par plusieurs personnalités civiles et militaires de Bâle, Aarau et Zurich vient de se former dans le but de créer une association, ayant pour capital la somme de frs. 40,000.—; cette association se chargera de la continuation de la publication.

Votre Comité Central a décidé, au nom de la S.S.O., de participer à l'association avec un capital de frs. 500.—. Les cotisations sont de frs. 50.— et frs. 100.—.

Nous invitons chaleureusement les sections à s'intéresser au «Schweizer Soldat». S'adresser pour toute information à Bâle, Freiestraße 33 (Postcheck-Kto. V/1425).

3º Secours à Mme Hoffstetter, fille du Colonel Gustave Hoffstetter à Berne.

Nous rappelons notre Circulaire No. 10.

Malheureusement notre recommandation n'a pas eu beaucoup de succès, tandis que le besoin de notre protégée est de plus en plus grand.

Nous vous invitons, encore une fois, à faire du bien à cette pauvre dame, et vous prions de la recommander surtout aux vieux officiers parmi lesquels il doit y avoir encore qui connaissaient et appréciaient les éminents services rendus à l'Armée par feu le Colonel Gustave Hoffstetter.

4º Participation à la conférence convoquée par le Département Militaire Fédéral, à Berne, les 3 et 4 novembre 1926, pour traiter la

question de l'Instruction Militaire Préparatoire.

Notre société a été représentée à cette conférence par le Président et le Vice-Président, Messieurs les Colonels R. Dollfus et R. Gansser.

Mr. le Colonel Gansser a élaboré un rapport spécial sur les travaux de la conférence, rapport qui paraît dans le présent numéro du Journal Militaire Suisse.

Nous vous renvoyons à cette publication.

5º Liste des conférenciers:

A la liste qui forme objet de notre Circulaire No 11, il faut ajouter les noms suivants:

Oberst Anton Züblin, Kdt. I.Br. 14, Zürich, Bergstraße 29:

«Die Abrüstungsfrage» (deutsch).

Oberstlt. Walter Scherrer, St. Gallen:

·1. "Spanische Afrika-Armee und Riff-Truppen" (mit ca. 60 Licht-bildern).

2. "Fechtweise der Spanier und Rifi" (mit ca. 60 Lichtbildern). Herr Oberstlt. Scherrer kann die Vorträge in allen drei Landessprachen halten.

Pour le Comité Central de la S.S.O.

Le Président: Colonel *Dollfus*. Le Secrétaire: Major *Bolzani*.

Sektionsberichte.

Allgemeine Offiziers-Gesellschaft von Zürich und Umgebung. (Gruppe der Q.M. und V.Off.) Im Herbst 1926 wurde als Untergruppe der A.O.G. eine Arbeitsgruppe der Q.M. und V.Off. gegründet. Es haben sich über 50 Kameraden von Zürich angemeldet, erfreulicherweise auch viele junge Offiziere. An der Spitze der Gruppe steht Herr Hptm. Straub, Q.M. des Geb.I.R. 37. Ein reiches fachtechnisches Arbeitsprogramm für den Winter 1926/27 wurde aufgestellt. Es gelang, sehr tüchtige Vortragende und Uebungsleiter zu gewinnen.

Am 7. November 1926 fand die erste Uebung statt. Der Uebungsleiter, Herr Oberstlt. F. Bolliger, Chef des Verpflegungsbureaus des O.K.K. in Bern, behandelte im Gelände an Hand eines einfachen Uebungsbeispieles in vorzüglicher Art den "Verpflegungsdienst eines I.Bat. während des Kampfes". Trotz des schlechten Wetters war die Teilnehmerzahl eine überaus große.

R. B.